

G.-A. Houriet échappe au pire



Dans les rues de Sigacik après le passage de la vague... DR

TSUNAMI

Etabli en Turquie, Guillaume-Albert Houriet a échappé au tremblement de terre, mais pas tout à fait au tsunami consécutif...

Enraciné depuis une éternité dans la petite station balnéaire de Sigacik – il y exploite un bar –, sur la mer Egée, à une petite cinquantaine de kilomètres d'Izmir, l'ancien député de Courtelary Guillaume-Albert Houriet est presque un familier des tremblements de terre. «Chaque année, nous avons droit à des secousses variant entre quatre et cinq degrés de magnitude, note-t-il. Mais la dernière en date était beaucoup plus sérieuse. Sept degrés, ce n'est pas rien...» A tel point que le nombre des victimes de ce tremblement de terre, qui vient donc de frapper la région d'Izmir, s'élevait hier à 100 morts pour quelque 1000 blessés.

«Cette année, j'ai eu de la chance dans mon malheur, poursuit Guillaume-Albert Houriet. Lors de la dernière secousse vraiment sérieuse à Sigacik, ma maison avait

été endommagée et j'avais même dû sortir en catastrophe. Tel n'est pas le cas aujourd'hui.»

A Sigacik, c'est surtout le tsunami suscité par la secousse qui a fait de gros dégâts. Oui, une vague qui a emporté beaucoup de choses sur son passage. Le bar de l'intéressé, qui se situe un peu à l'arrière du bord de mer, n'a pas été trop touché: «J'ai tout de même retrouvé de nombreux objets flottant devant ma porte. Et aussi un spectacle de désolation. Pontons arrachés, bateaux à la dérive, voitures déplacées et fortement endommagées, sans parler des inondations à l'intérieur des maisons...»

Ainsi qu'il l'explique, les bâtisses de Sigacik ont deux étages au maximum, ce qui a permis d'éviter des dégâts liés aux secousses sismiques. Comme quoi, l'ancien député estime s'en être bien tiré par rapport à bon nombre d'habitants de son village.

Par ailleurs atteint dans sa santé, il espère vivement pouvoir regagner la Suisse en fin d'année pour des vacances. «Pour cela, j'attends encore le feu vert de mon médecin, nous a-t-il confié. Mais je suis un battant.»

Ça, on le sait depuis longtemps! **PABR**

Musique dissonante pour maison éponyme

LE CJB S'EXPLIQUE Il s'est exprimé hier pour affirmer que l'intérêt pour un tel projet était bien présent en son sein. Mario Annoni, président de l'Association Maison de la musique, n'est pas vraiment de cet avis...

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Dans un communiqué publié hier, le CJB rappelle qu'il a été sollicité financièrement par l'association Maison de la Musique dans le cadre de la réaffectation de l'Ancien manège de Saint-Imier. Il a fait part de sa proposition de financement, qui n'a pas satisfait les porteurs d'un projet qui ne verra pas le jour... Selon lui, plusieurs éléments devaient être pris en compte.

Ainsi, la pratique cantonale ne prévoit pas le financement de frais d'infrastructures. Le canton, tout comme le CJB, engage des montants financiers pour des projets présentant des productions culturelles. Le double subventionnement est par ailleurs exclu. L'Ecole de Musique du Jura bernois (EMJB) reçoit d'ores et déjà des aides cantonales.

Par ailleurs, aucune garantie de financement de plus de quatre ans ne peut être accordée par le CJB. Il a alors proposé à l'association une subvention d'impulsion de 160 000 fr. sur quatre ans pour permettre le bon démarrage du projet. Alors que ce dernier prévoyait une utilisation du bâtiment principalement par des acteurs culturels, le CJB a estimé que la part de revenus liés aux locations pouvait être plus conséquente. Il souhaitait aussi que la Maison de la Musique mette en place de nouveaux événements culturels (hors EMJB).

A noter que dans un deuxième temps, le CJB aurait pu apporter une aide financière aux frais de construction, ainsi qu'à certaines manifestations qui auraient eu lieu au sein de la maison. Sa participation financière aurait été, somme toute, plus élevée encore que la subvention d'impulsion. Il regrette qu'on ait mis fin prématurément au projet, alors que des démarches étaient encore en cours.



Virginie Heyer et Mario Annoni: pas tout à fait d'accord sur le sujet. STÉPHANE GERBER - ARCHIVES



«Le Conseil du Jura bernois a fait sa part de travail...»

Présidente du CJB, Virginie Heyer regrette, elle aussi, l'échec de ce projet.

Le CJB n'aura-t-il pas un déficit d'image dans cette affaire ?

Il a fait sa part en analysant soigneusement la situation et en proposant une solution équilibrée tenant compte de sa capacité financière et de l'équité de traitement avec les autres acteurs. Cependant, au vu de la qualité du projet, le CJB était prêt à faire une exception pour ce dernier, puisqu'il concerne en premier lieu des frais de fonctionnement. Une subvention d'impulsion de 160 000 fr. répartie sur quatre ans avait pour but de démarrer le projet dans de bonnes conditions, tout en permettant au porteur de chercher des solutions pour devenir autonome financièrement. Les promesses de subvention ne courent très rarement au-delà de quatre ans, raison pour laquelle notre proposition était fixée sur cette durée. Le CJB s'était engagé de manière conséquente; cette proposition n'a pas été acceptée par le requérant, soit, mais le CJB ne peut être tenu responsable de l'arrêt du projet. A noter que dans une deuxième phase, le CJB aurait pu apporter des contributions supplémentaires, notamment aux frais de construction-rénovation. Il a bel et bien montré de l'intérêt!

L'affaire est déjà exploitée par les autonomistes par rapport au Théâtre du Jura...

Evidemment! Je trouve dommage que le projet ait été abandonné si rapidement, alors que les

discussions étaient encore en cours. Toutefois, je ne vois pas de raison d'instrumentaliser notre décision. Les citoyens du Jura bernois ont une grande offre, entre Delémont et Bienne, et ça continuera. La culture n'a pas de frontière.

Même sans pouvoir, le CJB ne devrait-il pas être davantage proactif et lobbyiste?

Totalement d'accord, il doit sortir de ses murs. C'est ce que j'essaie de mettre en pratique durant mon année présidentielle avec des rencontres avec les régions du canton, une présentation prévue aux députés, des moyens de se présenter aisément à la population par le biais de vidéos en cours d'élaboration, une réflexion sur l'ouverture des séances plénières au public. Les commissions du CJB rencontrent régulièrement des acteurs du terrain et se montrent proactives sur divers thèmes. Il faut toutefois préciser que nos compétences sont bien définies et que notre travail s'effectue en fonction. Il manque peut-être une marge de manœuvre, due à la structure organisationnelle, pour que le CJB puisse se montrer généralement plus proactif.

Une fois de plus, le verdict tombe au mauvais moment, par rapport au vote de Moutier...

Je dirais plutôt que c'est la preuve que le CJB, respectivement le canton de Berne, fait son travail en recherchant l'efficacité et l'efficience, sans toujours tout suspendre au sort de Moutier. Notre région doit avancer, quel que soit le résultat du vote de Moutier... **PABR**

Où Mario Annoni déplore le manque total d'analyse culturelle...

Président de l'association Maison de la Musique, l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni regrette bien sûr l'échec de ce projet. S'agissant des explications du CJB (voir ci-dessus), il ne les juge pas fausses. «Ce que je déplore, c'est cette argumentation purement financière. Ce qui me manque, ce sont des considérations de politique culturelle par rapport à la pertinence d'un tel projet dans une région décentralisée. On ne s'est pas même pas demandé ce qu'il apporterait au CJB et surtout au Jura bernois. Bref, nous n'avons jamais eu une discussion sur l'aspect culturel du dossier.» Notre interlocuteur constate que les arguments avancés sont en fait ceux d'une Commission des finances. De quoi se demander, dès lors, à quoi sert la Commission culturelle du CJB. «Nous avions le soutien du TOBS, de la Haute école de

musique de Berne, et j'en passe, regrette l'ancien conseiller d'Etat. Notre région manque de rayonnement parce que nous ne disposons pas d'institution adéquate. La Maison de la musique aurait pu jouer ce rôle. J'éprouve un énorme respect pour la culture axée sur l'amateurisme et le bénévolat. Mais personne ne se déplacera de Genève ou de Zurich pour la découvrir. Cet automne, par contre, à Bellelay, les gens sont venus de loin pour assister aux spectacles proposés, parce qu'ils présupposaient l'excellence. Même remarque pour le SIAMS: on vient de partout pour découvrir la haute technologie de notre région.» Mario Annoni, lui, plaide pour un instrument à même d'être géré par des gens compétents. Allusion à l'Ecole de musique du Jura bernois et à son carnet d'adresses. «Cet instrument aurait été fort bien situé

entre Delémont et Bienne, où les institutions culturelles théâtrales n'occupent pas le même créneau. Oui, il y avait beaucoup de réflexions à mener qui ne l'ont pas été. Au CJB, on a tout abordé, à l'exception des questions culturelles. On nous a pourtant parlé d'alternatives. Nous n'en avons jamais vu une! De mon point de vue, on aurait même pu trouver des solutions pour un double financement.» Dans ce contexte, l'ancien magistrat constate avec amertume que le CJB est un peu entré dans ce dossier à reculons: «Effectivement, on a cherché les problèmes, notamment financiers, plutôt que les solutions. Avec une telle argumentation, il n'est malheureusement pas possible d'assurer la promotion culturelle du Jura bernois. La Commission culturelle du CJB aurait dû soutenir un tel dossier. Elle ne l'a pas fait...» **PABR**

PUBLICITÉ

Engage-toi pour Bienne!
Avec l'éco-courant de chez nous

www.esb.ch/local